



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Evaluation des cursus « Instituteur-trice préscolaire » 2009-2010

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE Haute Ecole Francisco Ferrer

Comité des experts :
M. Jean-Robert POULIN, président
Mme Angeline AUBERT, Mme Michelle JANSSEN
et M. Léopold PAQUAY, experts.

11 JUIN 2010

INTRODUCTION

Le comité des experts, mandaté par l'AEQES, a procédé à la visite de cet établissement les 14 et 15 décembre 2009. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations qu'ils ont pu faire *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, anciens et actuels, les membres du personnel administratif et technique ainsi que les employeurs qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec rigueur et éthique de leur expérience. Les experts ont donc pu travailler dans les meilleures conditions possibles de confort matériel et de liberté intellectuelle.

Le présent rapport préliminaire passe en revue, en regard des chapitres qui suivent, les points forts et les points d'amélioration que les experts ont cru pouvoir identifier ; il reprend également les recommandations que les experts ont formulées. Il se conclut par un tableau de synthèse reprenant l'essentiel de ces informations.

CHAP 1 : Le cadre institutionnel et la gestion de la qualité

Présentation de l'institution

La Haute Ecole Francisco Ferrer est une école officielle subventionnée, dont le pouvoir organisateur (PO) est la Ville de Bruxelles.

Elle comprend six catégories réparties en cinq implantations différentes au sein de la Ville de Bruxelles : arts appliqués, économique, traduction-interprétation, pédagogique, technique et paramédicale.

La catégorie pédagogique se situe boulevard Lemonnier à Bruxelles. Elle forme des Bacheliers « Instituteur-trice préscolaire », des Bacheliers « Instituteur-trice primaire » et des Bacheliers « Agrégés de l'enseignement secondaire inférieur » (AESI).

Gestion de la qualité, partenariats et participation étudiante aux instances décisionnelles

- 1 Le comité des experts constate que la plupart des acteurs concernés se sont engagés dans la démarche qualité et ont activement participé à l'autoévaluation préparatoire à la visite ; il apprécie tout particulièrement que les étudiants y aient été associés ; et il se réjouit de la dynamique et la démarche participative développées au sein de la section préscolaire. Actuellement, le service qualité de la HE semble travailler en appui des différentes sections pour les évaluations AEQES. Mais il y a un risque de non-pérennisation du processus. Comment s'assurer de prises d'information régulières et d'un suivi des décisions de régulation ?

Les experts recommandent donc d'installer un système qualité au niveau de l'entité, articulé avec celui de l'institution, impliquant la définition d'objectifs qualité, des prises régulières d'information, discussions, prise de décision et suivi. En termes de prise d'information, les experts recommandent également de mettre en place un tableau de bord statistique en lien avec les objectifs de la section (taux de réussite, abandon, etc.) et de poursuivre en ré-exploitant les outils d'enquête (par exemple, tous les 3 ans).

- 2 Le comité des experts a apprécié que la dynamique d'évaluation de la qualité ait d'ores et déjà abouti à la concrétisation de points d'amélioration repérés lors de l'autoévaluation et ce, à travers la production et l'utilisation d'outils pédagogiques ou organisationnels. Il semble cependant manquer d'une évaluation des programmes articulée autour des compétences à développer chez les étudiants (cf. décrets). Le comité des experts recommande donc de veiller à englober l'évaluation des enseignements et des programmes dans la démarche qualité. Une démarche de gestion et d'assurance de la qualité de l'enseignement clairement formalisée devrait notamment passer par une définition plus transparente des connaissances et compétences que les étudiants devraient acquérir à chaque niveau d'étude et des outils pour vérifier si ces objectifs sont atteints.

Dans cette perspective, il faudrait articuler au mieux les instances de la section avec les services centralisés.

Partenariats institutionnels

Le comité des experts a constaté que différents partenariats sont déjà développés : lien avec l'Université Libre de Bruxelles (ULB), accords de collaboration avec des écoles et des lieux culturels, ce qui constitue des apports pour les stages et les visites culturelles

Participation des étudiants

En ce qui concerne la participation des étudiants dans le cadre des organes décisionnels et consultatifs, les experts ont remarqué une bonne participation des étudiants dans la réflexion qualité et ils apprécient un début d'implication de ceux-ci dans les instances de la section.

Cependant, pour continuer à mobiliser les étudiants, ils estiment qu'il faudra s'assurer d'un retour d'information régulier sur les effets de la démarche qualité et réfléchir à une stratégie pour encourager les étudiants à s'impliquer davantage, à prendre des initiatives (exemple : budget à gérer, octroi de crédits (ECTS)¹ pour valoriser leur participation, etc.) en s'inscrivant dans les objectifs généraux de l'enseignement supérieur et dans les valeurs spécifiques de la HEFF.

¹ Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits

CHAP 2 : Les programmes d'études

En préambule, le comité des experts tient à préciser qu'il est bien conscient que la formation des Instituteurs et Régents est définie par le décret du Gouvernement de la Communauté française du 12 décembre 2000. La Communauté française y détermine notamment les treize compétences qui doivent être développées par l'étudiant dans le cadre de sa formation, en référence au « décret-mission » (1997).

Conformément au modèle déterminé par le Gouvernement, une grille horaire spécifique est établie par année d'études par les HE. En plus de cette grille commune à chaque HE, toutes disposent d'un volume de 120 heures qu'elles attribuent en toute autonomie à des activités d'enseignement, suivant les besoins estimés de l'équipe.

Le comité des experts a été informé que des travaux étaient actuellement en cours au sein du Conseil général des Hautes Écoles sur la thématique des référentiels de compétences.

Le comité des experts reviendra sur ces thématiques au travers de son état des lieux de la formation en Communauté française.

Objectifs généraux et spécifiques de la formation

- 1 Sur la base du rapport d'autoévaluation, le comité des experts s'est étonné du choix opéré par la catégorie pédagogique de la HEFF (en ce compris le Préscolaire) quant aux objectifs généraux du programme : aucun lien n'était établi avec les 13 compétences du décret de 2000 sur la formation initiale des instituteurs et des régents.

Lors de la visite, le comité des experts a constaté heureusement qu'une démarche d'opérationnalisation des compétences du décret précité avait été développée par un groupe d'enseignants, avec l'objectif de disposer d'un outil d'évaluation des compétences des étudiants.

Le comité des experts encourage l'équipe à continuer et à approfondir ce travail, voir à le réorienter. Pour assurer la cohérence entre l'ensemble des enseignements et les profils des compétences définis, il suggère de s'appuyer sur ce document central, « guide pour la formation et l'évaluation », sur la base du travail en cours d'opérationnalisation des 13 compétences et/ou d'une nouvelle grille fournie par le CPEONS. Ceci permettrait notamment de réinstaurer des liens là où la grille horaire a introduit des découpages arbitraires, non en phase avec les pratiques pédagogiques intégratrices de la HE.

- 2 Les experts ont apprécié les pratiques pédagogiques des enseignants qui, tout en s'ancrant fortement dans les pratiques professionnelles de terrain, suscitent en même temps la distance critique et l'autoévaluation. D'autre part, les valeurs importantes, telles l'apprentissage pratique du métier, les relations respectueuses d'autrui, etc. sont bien présentes dans la formation. Mais, le profil proposé dans le rapport d'autoévaluation semble privilégier le modèle d'enseignant « le praticien doté de compétences relationnelles et transmetteur de connaissances », alors que le décret privilégie les modèles de « praticien réflexif » et d'« acteur social » ; ceux-ci sont peu visibles dans les documents fournis par la HE. En conséquence, dans les descriptifs de chaque cours (très complets sur les autres points, sauf l'évaluation), le comité des experts estime qu'il faudra préciser le lien avec les compétences du décret ; par exemple, en répondant à la question « en quoi mon cours contribue-t-il à l'acquisition des compétences globales de la formation ? ».
- 3 D'autre part, parmi les documents mis à sa disposition et à l'écoute du discours des étudiants, le comité des experts n'a constaté aucune référence explicite « aux socles de compétences » qui prévalent dans le milieu scolaire à la suite du « décret-missions » (1997). Il recommande de faire davantage apparaître, dans les traces écrites (rapports de stage, etc.), tout le travail réflexif suscité par les équipes pédagogiques auprès des étudiants. Malgré le constat d'une tradition orale assez forte, les éléments relevant du socle de compétences, comme du travail réflexif des étudiants, sont peu visibles dans les écrits produits consultés. Enfin, systématiquement, dans toute production des étudiants, les experts demandent de veiller à faire apparaître les références explicites au socle des compétences du milieu scolaire.

Programme(s)

- 1 Il n'y a pas de démarche formelle et explicite d'évaluation et de régulation du programme. Le comité des experts constate toutefois quelques pratiques informelles ; des questions relatives à certains cours ou à l'ensemble de la formation sont parfois débattues en réunion de section. Les experts estiment donc nécessaire de se réappropriier la « logique de la formation » autour des compétences de l'enseignant et de réfléchir sur ce qui relie les divers cours et activités présents dans la grille horaire.
Par ailleurs, ils recommandent d'inscrire des moments formels d'analyse et de « révision » du programme, et ce, sur la base de prises d'informations formelles et informelles (discussions étudiants-enseignants, enseignants-partenaires, enquêtes...).
D'autres points restent à améliorer dont la question du choix des objectifs précédemment évoquée ; il importe particulièrement que chacun des intervenants ait une vue d'ensemble du programme et puisse situer son intervention en lien avec ce qui est fait, traité et évalué dans les autres cours et autres activités. Le comité des experts recommande de poursuivre les réflexions en cours, de formaliser les démarches en vue de les pérenniser.

- 2 D'une part, l'articulation théorie-pratique semble constituer une préoccupation constante chez la plupart des formateurs : ils tentent de démontrer que les savoirs sont basés sur les observations et les vécus de terrain, et que dès lors ces savoirs peuvent être mobilisés en situation.

D'autre part, l'interdisciplinarité est présente dans les projets, dans la double lecture des stages et des AFP. Cependant, l'interdisciplinarité au sein des cours mêmes est plus difficilement mise en œuvre. En conséquence, les experts estiment souhaitable de renforcer les projets interdisciplinaires au sein des cours (par exemple, en réunion par année). Au départ du travail « profil de compétences de la formation pédagogique », une autre possibilité serait de se poser, par année, la question de l'apport de chacun des cours à l'acquisition des compétences et d'identifier les ponts interdisciplinaires possibles entre les différents cours (ceci en réponse au constat que la grille horaire a conduit à une perte de lien entre les cours, surtout, au dire des enseignants eux-mêmes, les cours de pédagogie qui traditionnellement étaient groupés). Il s'agirait par exemple, d'imaginer, la réalisation en commun d'activités d'enseignement.

Enfin, les experts ont remarqué qu'il y a, actuellement, beaucoup d'interactions entre les enseignants et le terrain (monde professionnel). Il s'étonne cependant qu'aucune recherche ne soit menée avec ces partenaires privilégiés en rapport avec la formation préscolaire. Les propositions du comité des experts seront développées à la rubrique Recherche (au chapitre 5).

- 3 Le comité des experts a apprécié les cours d'initiation à la recherche et de préparation au TFE dès la fin de la 2^{ème} année ainsi que le libre choix des sujets de TFE qui stimule l'intérêt et la motivation des étudiants. Mais ce choix libre des sujets de TFE induit une multiplicité de sujets à encadrer et une difficulté pour les enseignants à réintégrer ce temps investi dans leurs propres enseignements et recherches. En conséquence, les experts suggèrent de mener des séances collectives (organisées en fonction d'un thème ou d'une méthodologie commune) pour rythmer la progression des étudiants et de ménager un espace de partage d'expérience et de réflexion.
Sur la base des exemplaires mis à disposition du comité, les experts ont noté une appréciation positive de la qualité des productions des étudiants. Néanmoins, ils ont relevé une grande variabilité du suivi des TFE d'un promoteur à l'autre (calendrier, temps disponible...). Le comité des experts n'a pas pu se pencher sur la question de l'impact des différences de suivi sur les productions des étudiants. Il estime qu'individuellement, ou par groupes interdisciplinaires, les enseignants pourraient suggérer des thèmes au sein desquels les étudiants pourraient inscrire leur sujet de TFE.

- 4 Au niveau des stages, un premier point positif relevé par le comité d'experts consiste dans l'établissement d'accords de collaboration passés avec des écoles et des lieux culturels, ce qui constitue de bons apports pour les stages et les visites culturelles.

Les stages sont certes d'abord un lieu de découverte et d'exercice de la pratique. Mais ils devraient constituer également une opportunité pour analyser sa pratique et faire des liens avec les contenus des cours. Or, la charge globale de travail est très importante en regard de l'articulation TFE/Stages/travaux personnels ou collectifs pour les cours et c'est trop souvent au détriment de la démarche réflexive et d'un apprentissage en profondeur. Le comité des experts propose dès lors de réfléchir à la conception de travaux « intégrés », ce qui permettrait d'évaluer les étudiants sur les compétences travaillées dans plusieurs cours afin de diminuer le nombre de productions exigées.

Un autre point positif, noté par les experts, consiste dans le positionnement intéressant des stages dans la formation. Enfin, le comité des experts a observé un bon suivi systématique et qualitatif des stages. Dans le canevas d'évaluation des stages, les experts estiment cependant qu'on pourrait demander au stagiaire de réaliser un repérage du niveau de développement des compétences en regard du socle (du décret « missions de l'école ») ; ils suggèrent aussi d'amener l'étudiant à positionner les activités qu'il prend en charge par rapport à la progression des élèves.

- 5 En ce qui concerne l'évaluation des étudiants, le dossier intégré des travaux demandés aux étudiants a été élaboré et disséminé auprès des autres sections. Cependant, selon le témoignage des étudiants, lorsque les critères sont donnés oralement, ils sont parfois précis, parfois imprécis. Les experts recommandent donc que les critères d'évaluation soient formulés par écrit, au début du cours.

D'autre part, les fiches ECTS ne présentent pas l'information relative aux modalités d'évaluation (art. 23 du décret Bologne/31 mars 2004). Le comité des experts suggère de profiter du travail du dossier intégré des travaux demandés aux étudiants pour repérer les éventuelles redondances entre les travaux et proposer des travaux intégratifs et interdisciplinaires.

- 6 Le comité des experts a constaté et beaucoup apprécié que les enseignants soient disponibles pour accompagner les étudiants tout en leur laissant la responsabilité de l'initiative. D'autre part, il a relevé la richesse des dispositifs mis en place (travail systématique sur la compréhension des consignes, leçons centrées sur des concepts clés, l'activation de stratégies cognitives, un travail sur la formulation des questions, la conceptualisation et l'argumentation,...). Les experts estiment cependant que certains suivis individualisés pourraient être faits de manière collective (exemple, pour le TFE) afin de favoriser un partage de l'expérience et de la réflexion, ce qui apporterait un bénéfice supplémentaire au travail en équipe. Ils conseillent aussi de mener sans tarder une évaluation des dispositifs d'aide méthodologique déjà mis en place pour les étudiants qui ont davantage de difficultés (ceci pourrait constituer un objet d'étude dans une perspective de recherche-action ou de publication).

Les experts s'interrogent sur la convergence des efforts entrepris et sur les impacts sur les résultats obtenus. Ils encouragent à répertorier et partager les différentes démarches mises en œuvre au sein de l'école pour « stimuler l'autonomie intellectuelle et cognitive des étudiants en difficulté ». D'autre part, ils préconisent de faire en sorte que tous les professeurs soient formés aux stratégies visant à favoriser l'efficacité cognitive et métacognitive. De la sorte, on peut espérer, d'une part, accroître les effets de la remédiation et, d'autre part, mieux préparer les futurs enseignants à gérer leurs classes hétérogènes.

Information et communication

Le rapport d'autoévaluation met en évidence la relative inefficacité des canaux de communication. Lors de la visite, les experts ont observé une amélioration, entre autres quant à la révision des valves (avec codification couleurs).

L'information des étudiants sur les conditions d'accès aux études reste focalisée sur les obligations et contraintes administratives. Le comité des experts a regretté la pauvreté dans l'explicitation des exigences du métier, notamment en raison du dispositif d'inscription centralisée. Compte tenu du manque d'éducation à l'orientation des futurs étudiants, il recommande de réfléchir à une politique de communication au niveau des exigences du métier et de la formation.

CHAP 3 : Vie étudiante

Accueil et intégration des étudiants

Suite aux divers entretiens réalisés, le comité des experts a pu constater une satisfaction des étudiants quant à l'accueil pratiqué par la HE en début de formation. Ils mentionnent tout particulièrement la journée « Portes ouvertes » qui leur permet d'obtenir des informations pratiques facilitant leur intégration au sein de l'institution.

Suivi pédagogique

- 1 Le comité des experts a constaté une charge de travail importante tout au long de la formation avec le risque pour les étudiants de ne plus avoir le temps de chercher, d'innover, de réfléchir. La charge de travail est surtout importante en 3^e année avec le risque accru que les étudiants ne puissent qu'approfondir minimalement leur TFE.
Dès lors, le comité d'expert recommande que la coordination des travaux demandés se répartisse sur les trois années (ce point a été traité précédemment) afin d'alléger la charge de travail.
- 2 Le comité des experts pointe l'existence d'un service d'orientation et d'aide à la réussite. Il note favorablement le fait que les professeurs de français aient mis en place un dispositif de remédiation à partir de cette année. Ils ont également recours au test EFES² dans le but d'établir un diagnostic. Les séances de remédiation sont proposées aux étudiants en plus de leur formation. Il semble en effet être difficile de les placer dans l'horaire. Face à ce constat, le comité des experts constate que peu d'étudiants viennent suivre les cours proposés. Il serait peut-être opportun d'analyser la situation et de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer une fréquentation optimale de ces cours.
- 3 Enfin, de manière générale et face au constat d'abandon et de mal-être de certains étudiants qui démarrent, les experts pensent qu'il conviendrait de prévoir un mécanisme de rattrapage « pro-actif », une veille de l'absentéisme, indicateurs de risque de « décrochage ».

Aide à l'insertion professionnelle fournie par l'établissement

Le comité des experts a noté qu'une bonne information était dispensée sur les emplois concernant le PO Ville de Bruxelles. D'autre part, le rapport décrit une initiative de soutien à l'insertion dans la vie professionnelle, mais lors de la visite, le comité des experts n'a pas eu d'écho de cette mesure. Il suggère, entre autres, de réfléchir à la manière de valoriser auprès des étudiants la fonction de maître en psychomotricité.

Conditions de vie et d'étude

Le comité des experts a ressenti un climat relationnel positif entre les étudiants (toutes sections) et entre les enseignants et les étudiants. Par contre, il n'a pas remarqué d'aménagement particulier pour les personnes handicapées ou les étudiants avec enfants.

² EFES : Evaluation du français pour l'enseignement supérieur

CHAP 4 : Les ressources

Personnel et Gestion des ressources humaines

Le comité des experts a constaté les points forts suivants :

- la pyramide des âges est presque « parfaite », dès lors le risque de discontinuité est faible ;
- le travail en partenariat entre les enseignants est intégré dans l'horaire (jeudi midi) ;
- on ne perçoit pas de hiérarchie entre les enseignants de différents statuts ;
- le taux de qualification du personnel enseignant est assez élevé et diversifié.

Par contre, le comité des experts déplore le manque de politique volontariste en termes de formation continuée et le fait que les charges pour les enseignants (TFE...) ne soient pas valorisées dans leurs attributions.

En conséquence, les experts recommandent que le rapport d'activités annuel des enseignants soit exploité comme outil de gestion de ressources humaines pour la valorisation des engagements de chacun et pour le développement professionnel. D'autre part, ils estiment que la formation continuée doit être développée, si possible en coordination avec des projets d'équipe.

Ressources et équipements

Le point positif, apprécié par les experts, consiste dans la souplesse d'utilisation des locaux et la recherche de solutions avec le peu de moyens constaté.

Néanmoins, les conditions matérielles sont assez déficitaires et le comité des experts a relevé un problème structurel de sécurité et d'hygiène, malgré le soin apporté par les personnes en charge de l'entretien et de la logistique.

Il a également constaté un problème d'accès de la bibliothèque (horaire et local peu adaptés aux besoins).

Dès lors, il recommande de s'assurer que les références données par les enseignants soient présentes et accessibles à la bibliothèque.

D'autre part, il demande de poursuivre les demandes d'intervention de la Ville de Bruxelles pour les questions d'hygiène et de sécurité.

CHAP 5 : L'entité³ dans son contexte

Recherche

Quelques initiatives personnelles ont été soulignées par le comité des experts, ainsi que l'existence structurelle, au sein de la HE, des Unités d'enseignement et de recherche (Uer).

Il estime cependant nécessaire de veiller à ce que, dans l'organisation du travail de chaque formateur, il y ait une place pour participer à un travail de recherche (transmission de savoir par un professionnel dont il connaît les principes de construction).

Le comité des experts recommande également de mener une réflexion sur les types de recherche de nature à contribuer à la formation continuée des intervenants à la fois dans le milieu scolaire et celui des enseignants ; d'analyser les impacts que ces « recherches » peuvent avoir sur les pratiques pédagogiques sur le terrain. Cette démarche pourrait, par exemple, être articulée avec les thématiques développées dans les TFE.

Service à la collectivité

Le comité des experts a pu constater des retombées pratiques (notamment le musée Magritte installé ici...), ce qui est enrichissant pour les étudiants.

D'autre part, quelques enseignants de la HE interviennent dans des formations continuées. Cela reste cependant toujours une participation sur base volontaire.

Le comité des experts conseille une réflexion sur des modalités de communication et de valorisation des actions de la HE afin de contribuer à sa « promotion » générale auprès d'étudiants potentiels.

Relations nationales et internationales

Le comité des experts a constaté que la structure favorise les relations internationales : la coordination centrale des échanges Erasmus et un relais au sein de la section. Les modalités de faire reconnaître des ECTS réalisés à l'étranger sont assez bien rodées. Mais très peu d'étudiants tirent profit de ces opportunités. Le Comité des experts invite l'équipe à en analyser les raisons. Le comité des experts rappelle l'importance des échanges à l'étranger (stages ou Erasmus) pour le développement personnel et professionnel des futurs enseignants. À moyen terme, ce sont les écoles fondamentales et les enfants qui les fréquentent qui pourront tirer profit des expériences vécues à l'étranger par leurs enseignants.

³ Entité responsable de la gestion des programmes d'études évalués

CHAP 6 : Analyse et plan d'action stratégiques

Opportunités et Risques

Le comité des experts rejoint dans ses grandes lignes l'analyse réalisée par la HE de ses principaux points forts et opportunités.

Le comité des experts pointe également la situation géographique de la HE. Située au cœur de Bruxelles, elle offre à ses étudiants un environnement culturel riche et de grandes facilités de vie et d'étude.

Le comité des experts relève également la présence à Bruxelles de trois HE formant les instituteurs-trices préscolaire.

De plus, le comité des experts souligne comme risques la dévalorisation de l'image de la profession et le niveau hétérogène de formation des étudiants entrants.

Plan d'action

Le comité des experts a beaucoup apprécié la lucidité de l'analyse menée par l'entité. Les responsables, les formateurs mais aussi les étudiants y ont été associés. Il est souhaitable de pérenniser la démarche qualité au sein de l'entité entre autres, en structurant ses modalités (cf. chapitre 1).

Les recommandations formulées par le comité des experts tout au long de ce rapport vont dans le sens de, et complètent, les objectifs stratégiques identifiés par la section préscolaire. Il invite la HE et sa section préscolaire à les opérationnaliser et à les inscrire dans un échéancier.

En synthèse

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> - Démarche qualité : engagement de tous les acteurs – étudiants y compris ; pistes concrètes d'amélioration (ex : canaux de communication) - Engagement de la section autour d'un projet pédagogique commun : former des enseignants efficaces et adaptés à l'école préscolaire - Climat de collaboration et de respect - Dynamique de mise en place de projets interdisciplinaires - Bon suivi des stages et des TFE (malgré la surcharge des enseignants) - Mise en place d'un « dossier intégré de consignes » (diffusé dans toute la HE) - Prise en compte des difficultés du public à travers des dispositifs de remédiation et du service « tremplin pour la réussite » - Relation harmonieuse avec les écoles partenaires et les institutions culturelles - Encouragement à développer les services à la collectivité et les échanges internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'organisation stabilisée d'évaluation de la qualité (évaluation régulière des enseignements, organe de régulation au niveau du programme, etc.) - Peu d'explicitation des pratiques de formation (qui se transmettent essentiellement par compagnonnage) - Peu de visibilité de la contribution de chaque cours à l'ensemble du projet de formation - Difficulté à faire acquérir aux étudiants les cadres théoriques nécessaires pour analyser leur enseignement - Conditions matérielles déficitaires - Manque de politique volontariste en termes de formation continuée - Peu de soutien à l'engagement des formateurs dans des recherches pertinentes
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> - Présence à Bruxelles de trois HE formant les Instituteurs-trices préscolaire - Situation géographique de la HE 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence à Bruxelles de trois HE formant les Instituteurs-trices préscolaire - Dévalorisation de l'image de l'enseignant préscolaire et hétérogénéité du niveau de formation des étudiants entrants

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la pérennisation de la démarche qualité, particulièrement en instaurant de façon formelle - mais non bureaucratique - une évaluation régulière des enseignements et du programme en vue d'introduire les ajustements nécessaires - Compte tenu des exigences du décret sur la formation des instituteurs et des régents, clarifier le profil de formation - Expliciter les démarches et les pratiques de formation, formaliser les dispositifs collectifs (pour les AFP, les stages, l'évaluation, les activités interdisciplinaires...) et, dans chaque cours, expliciter et communiquer les compétences visées - Mettre en place les conditions d'une formation continuée de tous les formateurs et d'un réel engagement dans des projets pertinents de recherche - Veiller à régler les problèmes structurels de sécurité et à améliorer les conditions matérielles en termes de locaux et d'équipement - S'appuyer sur l'excellent climat de collaboration, de respect et d'engagement professionnel pour renforcer une culture de projets et d'innovations et à travers ceux-ci de construire une véritable « communauté professionnelle d'apprentissage » au sein de laquelle chaque formateur pourra se développer professionnellement.

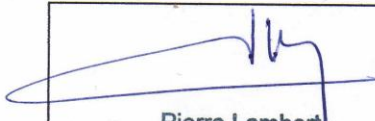
Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :


L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond

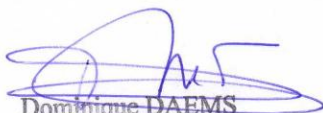
Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)-Président(e)


Pierre Lambert
Directeur-Président H.E.F.F.

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation


Wilkin Akis

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice) de catégorie


Dominique DAEMS
Directrice de la catégorie pédagogique
Haute Ecole FRANCISCO FERRER

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.